

Communiqué de presse

Décret sur les 10 milliards d'euros de coupes budgétaires : la fuite en avant austéritaire continue

Suite aux annonces récentes du ministre de l'Economie, un décret publié ce matin au *Journal officiel* acte 10 milliards d'euros de coupes budgétaires. Ce nouveau serrage de vis vient s'ajouter aux 16 milliards de coupes dans le budget 2024, qui s'est notamment traduit par la forte hausse des tarifs de l'électricité avec la suppression du bouclier énergétique.

Plutôt que réduire les aides publiques massives et non conditionnées versées aux entreprises, plutôt que d'imposer les plus riches, le gouvernement continue de faire payer les ménages, les salarié.e.s, les retraité.e.s, les jeunes et privé.e.s d'emploi.

Une nouvelle fois, les politiques et services publics vont payer un lourd tribut, avec notamment :

- 2,1 milliards en moins pour l'Ecologie, confirmant l'orientation productiviste du gouvernement au détriment de la santé et des impératifs environnementaux ;
- 1,1 milliard en moins pour le Travail, affaiblissant notamment les missions de contrôle et ce, en parfaite adéquation avec la chasse aux normes visant à donner plus de liberté au capital pour exploiter le travail ;
- 1,1 milliard en moins pour l'Enseignement supérieur et la Recherche, soit un mauvais coup supplémentaire pour les universités et la recherche publiques ;
- 690 millions en moins pour l'Education nationale qui traverse déjà une crise de recrutement sans précédent ;
- 300 millions en moins pour le Logement alors que les besoins sont criants
- 900 millions en moins pour l'Aide au développement dans un monde de plus en plus déstabilisé par la pauvreté et les guerres.

Ces 10 milliards de coupes constituent aussi une nouvelle attaque contre la Fonction publique dont les plus de 5 millions d'agents subissent déjà une politique d'austérité ravageuse et une dégradation continue des conditions de travail.

Il faut enfin souligner que ce train de mesures austéritaires passe par décret, contournant ainsi une nouvelle fois le contrôle démocratique du Parlement.

Pour en finir avec la fuite en avant austéraitre destructrice des droits sociaux, la CGT appelle à agir partout dans l'unité la plus large possible. La grève féministe du 8 mars, la journée d'action des personnels de la Fonction publique le 19 mars et la journée de mobilisation des retraités le 26 mars constituent pour cela de premières échéances majeures.

Montreuil, le 22 février 2024